



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

NE

1. **Débitrice: MCC Laboratoire Meiners Sàrl**, rue de la Promenade 5, 2105 Travers
2. **Durée du sursis concordataire:** 4 mois jusqu'au 12.02.2018
3. **Remarques:** 1. Les créanciers de MCC Laboratoire Meiners Sàrl et toutes les personnes qui ont des prétentions à formuler à son encontre sont invités à produire leurs créances en capital, intérêts et frais, valeur 13 juillet 2017 (date d'octroi du sursis provisoire), avec pièces justificatives (contrat, copie de facture, ...) auprès du commissaire, dans un délai d'un mois à compter de la présente publication, sous peine d'être exclus des délibérations relatives au concordat.
2. Date déterminante pour les intérêts : 13 juillet 2017 (date du jugement de sursis concordataire provisoire).
3. Adresse pour l'envoi des productions : Fiduciaire Stéphane Roulet, Route de l'Areuse 8, 2016 Cortaillod.
4. La date et le lieu de l'assemblée des créanciers seront publiés ultérieurement.

Le commissaire au sursis : M. Stéphane Roulet

Fiduciaire Stéphane Roulet
2000 Neuchâtel

03981053



Donnerstag - Jeudi - Giovedì, 11.01.2018, No 7, Jahrgang - année - anno: 136

Nachlassverträge - Concordats - Concordati Schuldenruf im Nachlassverfahren - Appel aux créanciers lors d'un concordat - Diffida ai creditori nella procedura concordataria